ROUBAIX

CATHOLIQUES !

A l'heure où le Dieu de l'Eucharistie n'a plus le droit de passage dans les rues de nos cités, souvenez-vous que dans nos églises il est là attendant nos prières, nos hommages, nos réparations.

Durant toute cette semaine, le Saint-Sacrement sera exposé à l'église Saint-Martin.

Chaque jour, de 6 heures du matin à 9 heures, des messes solennelles sont chantées auxquelles viennent assister, tour à tour, les habitants des différentes rues de la paroisse; chaque soir, à 6 h. 1/2, il y a salut et procession.

Quelle grande consolation et comme nous devons avoir tous à venir fréquemment prier et nous agenouiller devant le Saint-Eucharistie. Les Saints passaient des journées entières devant le Saint Sacrement; ne pouvons-nous pas, nous, donner quelques minutes à notre Dieu.

La *Croix*, journal essentiellement catholique, ne connaissant pas les silences calculés, ne peut pas ne pas rappeler aux chrétiens les grandes cérémonies de notre foi, et c'est pourquoi elle supplie ses fidèles lecteurs de rendre à Notre Seigneur leurs pieux et ardents hommages pendant cette précieuse semaine.

XXX.

Concours de Chant et de Déclamation

La Mairie nous prie d'informer les concurrents du concours d'honneur spécial que les morceaux imposés en déclamation sont à leur disposition et qu'ils pourront en commander des exemplaires à partir de demain, lundi 18 courant, à M. Hoffeville, le directeur général des concours à l'Hôtel-de-Ville.

Ces poèmes sont : pour la section à dramatique, un extrait de la scène VI, acte V, de la tragédie d'Andrée de Bazac; pour la section lyrique, la scène comique, le Grand Jacques, extraite de la scène VIII, acte II, de *Cyrano de Bergerac*, de Edmond Rostand.

Les concours de drames, pièces et comédies-vaudevilles s'annoncent comme devant être particulièrement intéressants.

Les groupes d'ameteurs sont informés que deux mêmes pièces ne seront pas admises à concourir. Il y a donc intérêt à s'entendre avec les autres groupes.

Les conditions et la réglementation des concours feront l'objet d'une affiche spéciale qui sera placardée incessamment.

Union Commerciale de Roubaix et de ses cantons. — On nous communique le compte rendu suivant de la réunion du comité de l'U. C. du mois de juin 1906 :

1° La réunion est ouverte à 8 heures et levée à 10 heures.

2° Le président rappelle la présidence [illegible] sur [illegible].

3° Le trésorier [illegible] de rapport d'un membre de l'U. C. sur la route en [illegible] et [illegible] la [illegible] [illegible] qu'il a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

4° Le secrétaire [illegible] [illegible] [illegible]